

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À LA CHALEUR INTENSE

Obligations réglementaires & conduites à tenir

Depuis l'entrée en vigueur du décret n°2025-482 du 27 mai 2025, les entreprises doivent désormais intégrer le risque chaleur dans leur politique de prévention :

- Intégration au DUERP
- Mise à jour des plans de prévention

En cas d'épisode de chaleur intense, le niveau de danger de la chaleur est déterminé par arrêté en référence au dispositif développé par Météo-France :

JAUNE
Chaleur notable

ORANGE
Chaleur intense

ROUGE
Canicule sévère

[Consulter ici le dispositif national « Canicule » de Météo-France — seuils définis par département](#)

8 MESURES DE PRÉVENTION OBLIGATOIRES (ART. R. 4463-3)

1 Procédés de travail

Privilégier les procédés ne nécessitant pas ou peu d'exposition à la chaleur.

2 Aménagement des postes

Modifier l'agencement des lieux et postes de travail pour limiter l'exposition thermique.

3 Organisation du travail

Adapter les horaires, réduire la durée d'exposition et prévoir des périodes de repos.

4 Moyens techniques

Limiter le rayonnement solaire (isolation, amortissement) et prévenir l'accumulation de chaleur dans les locaux.

5 Hydratation

Augmenter la mise à disposition d'eau potable fraîche en quantité suffisante pour tous.

6 Équipements de travail

Choisir des équipements permettant de maintenir une température corporelle stable.

7 EPI adaptés

Fournir des EPI limitant les effets des fortes températures et des rayonnements solaires.

8 Information & formation

Former les travailleurs à la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs et à l'utilisation des EPI.

COUP DE CHALEUR : RECONNAÎTRE ET RÉAGIR

⚠ SIGNES D'ALERTE

- ▶ Maux de tête, fatigue inhabituelle
- ▶ Vertiges, étourdissements, perte d'équilibre
- ▶ Malaise, désorientation, propos incohérents
- ▶ Perte de connaissance

🚒 PREMIERS GESTES

- ▶ Appeler le 15 (SAMU) immédiatement
- ▶ Faire cesser toute activité
- ▶ Transporter à l'ombre ou dans un endroit frais
- ▶ Asperger le corps d'eau, donner à boire
- ▶ Alerter l'employeur

URGENCE VITALE — Le coup de chaleur est mortel dans 15 à 25 % des cas, y compris chez des personnes jeunes et en bonne santé. Réagissez sans attendre.

